

Institut Vecteur

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9-15

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention des administrateurs de l'Institut Vecteur

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut Vecteur (l'« Institut »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport de l'auditeur indépendant (*suite*)

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C. R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)

Le 28 juillet 2023

Institut Vecteur
État de la situation financière

Au 31 mars **2023** **2022**

Actifs

Court terme

Encaisse	7 508 656	\$	50 635 501	\$
Placements à court terme (Note 1)	40 756 296		-	
Débiteurs	4 553 106		5 458 619	
Tranche à court terme des prêts aux employés (Note 2)	275 778		289 375	
TVH à recevoir	64 244		109 394	
Charges payées d'avance	2 552 640		2 897 941	
	55 710 720		59 390 830	

Prêts aux employés (Note 2)

834 217 970 975

Immobilisations (Note 3)

3 502 395 2 863 902

60 047 332 \$ 63 225 707 \$

Passifs et actif net

Court terme

Créditeurs et charges à payer **4 504 122** \$ 3 623 949 \$

Loyers reportés

- 209 42

Apports reportés (Note 4)

1 365 811 5 069 837

Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)

1 239 416 2 692 021

7 109 349 11 595 236

Actif net

Actif net non affecté **52 937 983** 51 630 471

60 047 332 \$ 63 225 707 \$

Engagements (Note 6)

Au nom du conseil d'administration :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits		
Subventions gouvernementales		
Gouvernement de l'Ontario	4 624 256	\$ 11 289 494
Gouvernement du Canada		
Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Talents et recherche (Note 7)	8 393 843	7 189 694
Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Commercialisation (Note 7)	3 829 412	2 170 588
Partenaires du secteur	9 533 333	9 650 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 452 605	2 517 839
Produits financiers	1 735 750	384 156
Frais de service	286 572	400 577
	29 855 771	33 602 348
Charges		
Recherche et éducation (Note 7)	9 287 515	8 442 600
Formation sur les compétences sectorielles (Note 7)	183 758	61 735
Adoption de technologies (Note 7)	6 136 011	4 746 437
Accélérateur d'entreprise (Note 7)	3 468 126	2 357 297
Frais généraux et administratifs (Note 7)	4 886 527	3 463 680
Programme R ^{AI} SE AI	2 493 273	2 096 966
Charge de désactualisation des prêts aux employés (récupération) (Note 2)	130 355	(14 543)
Amortissement	1 962 694	2 861 602
	28 548 259	24 015 774
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 307 512	\$ 9 586 574

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Actif net , au début de l'exercice	51 630 471	\$ 42 043 897
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 307 512	9 586 574
Actif net , à la fin de l'exercice	52 937 983	\$ 51 630 471

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Institut Vecteur
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	1 307 512	\$ 9 586 574	\$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets provenant des activités de fonctionnement			
Amortissement des immobilisations	1 962 694	2 861 602	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 452 605)	(2 517 839)	
Amortissement des avantages incitatifs	(209 429)	(343 763)	
Désactualisation et prêts aux employés faisant l'objet d'un abandon de créance	450 355	320 457	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Débiteurs	905 513	1 053 532	
Remboursement de la TVH à recevoir/TVH à payer	45 150	(190 495)	
Charges payées d'avance	345 301	(2 339 501)	
Créditeurs et charges à payer	880 173	556	
Apports reportés	(3 704 026)	(10 682 180)	
Loyers reportés – Méthode linéaire sur la durée du bail	-	(39 894)	
	<u>530 638</u>	<u>(2 290 951)</u>	

Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations	(2 601 187)	(212 953)	
Avances de caisse aux employés	(300 000)	-	
Acquisition de placements à court terme	(40 756 296)	-	
	<u>(43 657 483)</u>	<u>(212 953)</u>	

Activités de financement

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	212 953	
	<u>-</u>	<u>212 953</u>	

Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice (43 126 845) (2 290 951)

Encaisse, au début de l'exercice 50 635 501 52 926 452

Encaisse, à la fin de l'exercice 7 508 656 \$ 50 635 501 \$

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme

L'Institut Vecteur (l'« Institut ») est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de stimuler l'excellence et le leadership au Canada en matière de connaissance, de création et d'utilisation de l'intelligence artificielle (« IA ») pour favoriser la croissance économique et améliorer la vie des Canadiens.

L'Institut a été constitué sans capital-actions le 9 février 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour la comptabilisation des produits, selon laquelle les produits affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Matériel informatique et serveurs	–	selon la méthode linéaire sur 4 ans
Postes de travail	–	selon la méthode linéaire sur 3 ans
Améliorations locatives	–	selon la méthode linéaire sur la durée du bail

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers seront comptabilisés au coût après amortissement diminué de la dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont portés au débit des instruments financiers dans le cas des éléments évalués au coût après amortissement.

Régime de retraite

L'Institut offre un régime de retraite à cotisations définies à ses employés. Les charges de fonctionnement qui représentent la participation de l'Institut dans ce régime s'élevèrent à 794 979 \$ (2022 – 496 713 \$).

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés durant la période considérée. Les résultats réels peuvent différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et sur les données utilisées pour calculer la valeur actualisée des prêts aux employés.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les fonds destinés à couvrir les coûts engagés pour des immobilisations en particulier. Ils sont amortis en même temps que l'amortissement des immobilisations acquises.

Ventilation des charges

L'Institut assure la gestion de plusieurs programmes. Les coûts de chaque programme comprennent les salaires et avantages sociaux, les fournitures et les autres charges qui découlent directement des activités liées au programme. L'Institut engage également des charges locatives communes à chacun des programmes. Les charges locatives sont réparties en fonction des espaces de travail occupés par chaque programme.

Loyers reportés

L'Institut a conclu un contrat de location-exploitation qui comprend des indexations prédéterminées à taux fixe des loyers minimums pendant la durée du bail. L'Institut comptabilise les charges locatives connexes selon la méthode linéaire sur la durée du bail et inscrit la différence entre les montants imputés aux résultats et les montants payés au titre des loyers reportés. Ces montants sont comptabilisés comme des loyers reportés au cours des premières années du bail lorsque les paiements en espèces sont généralement inférieurs aux charges locatives imputées de façon linéaire, puis ils sont réduits lorsque les paiements excèdent ces charges au cours des années futures du bail.

L'Institut a également obtenu des avantages incitatifs. Ces derniers sont comptabilisés comme des loyers reportés au début de la durée du bail. Ils sont ensuite constatés comme réductions des charges locatives selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Au 31 mars 2023, l'obligation locative selon la méthode linéaire s'élevait à néant \$ (2022 – 37 547 \$) et les avantages incitatifs totalisaient néant \$ (2022 – 171 881 \$).

Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de deux certificats de placement garanti non rachetables d'une valeur totale de 40 000 000 \$ qui portent intérêt à 3,98 % et à 5,24 % et qui arrivent à échéance le 18 avril 2023.

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

2. Prêts aux employés

Les prêts ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et sont assortis d'échéances qui s'échelonnent de juillet 2023 à août 2028. Les prêts sont, sauf exception, entièrement remboursables en versements annuels égaux à compter de la date anniversaire de l'octroi du prêt. Au moment de la cessation d'emploi d'un membre du personnel, le montant restant dû est payable dans un délai de cinq jours. La cessation d'emploi peut avoir lieu pour plusieurs raisons, y compris, mais sans s'y limiter, la démission, la retraite ou le décès.

La charge de désactualisation des prêts aux employés représente la variation du coût après amortissement de ces prêts. Des prêts aux employés qui font l'objet d'un abandon de créance s'élevant à 320 000 \$ (2022 – 335 000 \$) ont été répartis entre les frais généraux et administratifs, l'adoption de technologies ainsi que la recherche et l'éducation (Note 7). Les prêts aux employés qui font l'objet d'un abandon de créance au cours des quatre prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2024	275 778 \$
2025	238 330
2026	217 703
2027	191 723
2028	155 792
Par la suite	30 669
	1 109 995 \$

3. Immobilisations

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et serveurs	9 844 524 \$	6 517 685 \$	7 285 947 \$	5 091 392 \$
Postes de travail	583 806	408 248	541 196	366 082
Améliorations locatives	4 606 726	4 606 728	4 606 726	4 112 493
	15 035 056 \$	11 532 661 \$	12 433 869 \$	9 569 967 \$
Valeur comptable nette		3 502 395 \$		2 863 902 \$

Institut Vecteur

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

4. Apports reportés

Les apports reportés, qui comprennent les subventions non utilisées, représentent le financement reçu pendant l'exercice courant, mais qui se rapporte aux exercices ultérieurs. Les variations des soldes des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	5 069 837	\$ 15 752 017
Apports reçus	9 468 843	8 164 470
Montants comptabilisés en produits pendant l'exercice		
Gouvernement de l'Ontario	(4 624 256)	(11 289 494)
Gouvernement fédéral	(8 393 843)	(7 189 694)
Autres	(154 770)	(154 509)
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 5)	-	(212 953)
	1 365 811	\$ 5 069 837

5. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti du financement reçu pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement de ces apports est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats. Le solde des apports reportés se détaille comme suit :

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	2 692 021	\$ 4 996 907
Apports reçus destinés aux immobilisations	-	212 953
Moins : amortissement de l'exercice courant	(1 452 605)	(2 517 839)
	1 239 416	\$ 2 692 021

6. Engagements

a) Bureaux

Les engagements de l'Institut liés à ses bureaux sont les suivants :

2024	910 880	\$
2025	1 849 086	
2026	1 904 559	
2027	1 961 696	
2028	2 020 547	
Par la suite	12 237 669	
	20 884 437	\$

Les coûts de construction de l'Institut liés à ses bureaux s'élèvent à 4 620 000 \$.

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

6. Engagements (suite)

b) Prêts aux employés et provisions

Dans le cadre de contrats conclus avec des employés, l'Institut est tenu d'effectuer divers paiements futurs liés aux prêts aux employés et aux provisions. Le paiement maximal de l'Institut, auquel s'ajoutent les prêts déjà accordés mentionnés à la Note 2, s'élève à 436 487 \$ (2022 – 771 172 \$) et sera versé aux employés au cours des cinq prochains exercices.

c) Subventions

L'Institut s'est engagé à fournir une contribution équivalente au projet administré par l'Alliance de recherche numérique du Canada, Environnement informatique pancanadien de l'IA, qui est rendu possible grâce au programme de contribution du gouvernement fédéral Capacités informatiques dédiées à l'intelligence artificielle. L'objectif global du projet consiste à faire progresser la recherche et la commercialisation de l'intelligence artificielle au Canada grâce à la mise en place d'une infrastructure nationale dédiée à l'IA. La contribution de l'Institut est essentielle à la mise sur pied de l'infrastructure d'IA en Ontario, à laquelle s'ajouteront celles d'Amii à Edmonton (Alberta) et de Mila à Montréal (Québec) pour former le système informatique national dédié à l'IA. Les obligations de financement précises, estimées pour la dernière fois à 3 400 000 \$ pour 2023–2024, sont déterminées en collaboration avec des représentants de la direction de chaque institut participant. Le budget réel des activités relève d'un accord de financement avec l'Alliance de recherche numérique du Canada, l'Institut Vecteur et le conseil d'administration de l'Université de Toronto. Les obligations au titre des dépenses réelles sont fondées sur une exigence de contribution équivalente à hauteur de 60-40 relativement aux coûts admissibles en vertu du programme, conformément à la section 4 d) iv) i) de l'accord avec le gouvernement fédéral, qui s'applique aux dépenses admissibles réelles engagées en vertu de l'accord.

7. Ventilation des charges

a) Les charges locatives sont réparties en fonction des espaces de travail occupés par chaque programme. Les montants alloués à chaque programme sont les suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Recherche et éducation	1 276 273 \$	1 722 041 \$
Adoption de technologies	468 437	200 237
Accélérateur d'entreprise	212 582	53 396
Frais généraux et administratifs	200 759	226 936
Programme R ^{AI} SE AI	107 071	40 048
	<u>2 265 122 \$</u>	<u>2 242 658 \$</u>

Institut Vecteur
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2023

7. Ventilation des charges (suite)

- b) Les prêts aux employés qui font l'objet d'un abandon de créance sont répartis en fonction des centres de coûts des employés. Les montants alloués à chaque programme sont les suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Recherche et éducation	225 000 \$	225 000 \$
Adoption de technologies	50 000	50 000
Frais généraux et administratifs	45 000	60 000
	<u>320 000 \$</u>	<u>335 000 \$</u>

- c) Le 22 juin 2022, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement de la deuxième phase de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut Vecteur a conclu un accord de cinq ans à compter du 19 avril 2021 avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada qui prévoit un financement de 20 millions de dollars pour que la recherche sur l'IA se traduise par des applications commerciales concrètes et que les entreprises adoptent plus facilement ces nouvelles technologies. Ce programme de financement élargit la portée des efforts commerciaux de l'Institut destinés à un secteur essentiel de la croissance économique du Canada : les petites et moyennes entreprises.

Au cours de l'exercice, l'Institut a comptabilisé des produits de 3 829 412 \$ (2022 – 2 170 588 \$) en vertu de cet accord (c.-à-d. le poste Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle – Commercialisation). Des apports en nature supplémentaires de 3 110 010 \$ (2022 – 2 490 000 \$) ont été réunis par l'Institut. Les coûts du programme sont déterminés et déclarés à Innovation, Sciences et Développement économique Canada selon les catégories suivantes : gestion de projet, personnel spécialisé et charges indirectes. Ces coûts sont répartis comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Adoption de technologies	2 052 313 \$	1 150 980 \$
Accélérateur d'entreprise	1 148 657	587 403
Frais généraux et administratifs	574 000	348 589
Programme R ^{AI} SE AI	54 442	83 616
Actif net transféré	<u>3 829 412 \$</u>	<u>2 170 588 \$</u>

31 mars 2023

8. Risque lié aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Institut est exposé à un risque de crédit associé à ses débiteurs et à sa TVH à recevoir. La direction estime que le risque de crédit est réduit au minimum en raison de la solvabilité de ses bailleurs de fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations importantes des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt du fait que les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur des placements à revenu fixe.